uvsq.fr

UVSQ

Offre de formation

UVSQ université PARIS-SACLAY

DU COMPLIANCE OFFICER, SPÉCIALITÉ ANTI-CORRUPTION

DOMAINE(S) :
DROIT - ECONOMIE - GESTION

FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓

La formation a pour objectif de former les futurs compliance officers et/ou de spécialiser des compliance officers déjà en exercice en matière de lutte contre la corruption.

Les cadres des services de conformité ou compliance officers sont des experts capables d'identifier, d'évaluer et de contrôler les risques juridiques et opérationnels liés à l'application des différentes réglementations nationales, internationales et étrangères (lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, sanctions et embargos et anticorruption…). Le champ très étendu couvert par la conformité nécessite donc une formation spécifique à chacun de ces domaines au regard de leur complexité et de leurs spécificités juridiques et opérationnelles.

Pour répondre à cet objectif la formation s'appuie sur le développement des trois compétences fondamentales d' un compliance officer spécialisé dans le champ de l'anticorruption.

» Développement de compétences juridiques nationale et internationale et d'analyse réglementaire,

» Développement de compétences opérationnelles en matière de cartographie des risques et d'élaboration de procédures ad hoc telles qu'elles sont exigées par la législation.

» Développement de compétences de transmission des savoirs et de communication transversale et institutionnelle à l'égard de l'ensemble des interlocuteurs de l'organisation et de ses parties prenantes.

Compétences développées

A l'issue de la formation les stagiaires auront acquis des compétences qui leur permettront :

» d'apporter une expertise en matière d'identification, de prévention et d'évaluation des risques de nonconformité en matière d'anticorruption,

» de mettre en place les outils de prévention de ces risques (type cartographie des risques), de piloter les dispositifs de contrôle et d'assurer le reporting à la direction générale de l'établissement,

» de promouvoir la conformité et l'éthique anticorruption notamment par la formation et l'information des salariés de l'entreprise en soutien de la direction générale de l'entreprise et auprès des tierces parties prenantes.

» d'être l'interlocuteur privilégié des autorités de régulation et de supervision de l'organisation.

Conditions d'admission

Le diplôme est ouvert aux candidats d'un niveau master, titulaires d'un master 1 ou d'un master 2.

Il est également ouvert aux candidats qui justifient d'une expérience professionnelle dans le domaine concerné de la conformité, de l'audit ou dans un domaine connexe aux métiers de la conformité donnant lieu à une validation des acquis professionnels par la Conseil pédagogique du diplôme dans le cadre d'une montée en compétence ou d'une réorientation professionnelle vers les métiers de la conformité.

Inscription

Le diplôme est ouvert en formation initiale en tant que spécialisation à l'issue ou concomitamment d'un parcours de Master 2 de droit des affaires, de droit pénal des affaires, de sciences économiques, de sciences de gestion. Il est également ouvert aux étudiants diplômés d'une école de commerce avec une équivalence d' un bac +5 en offrant une expertise permettant de compléter et de spécialiser leur profil.

Votre dossier sera transmis auprès du responsable de la formation.
Après le retour de la décision de la commission, nous vous tiendrons informé de la suite des démarches d'inscription administrative par mail.

Dossier à télécharger
Dossier de candidature - Formation initiale DU COMPLIANCE OFFICER, SPÉCIALITÉ ANTI-CORRUPTION

Tarif : 895 €

Inscription en formation continue

Le diplôme est ouvert en formation continue aux cadres d'entreprises des services de conformité, des services d'audit et de contrôle interne et des services juridiques, mais également d'avocats et de conseils en conformité dans le cadre d'une montée en compétence ou d'une réorientation professionnelle vers les métiers de la conformité.

La sélection a lieu sur dossier.

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations éligibles

» Si vous ne répondez pas aux **Conditions d'Admission :** Téléchargez et complétez le dossier VAPP

- Dans tous les cas : Téléchargez et complétez le dossier de candidature et retournez-le par e-mail au format PDF au contact "reprise d'études"
- Tarif :
  - formation continue financée 2 700 €
  - formation continue non financée 2 200 €

- Financements

Contenu de la formation

Durée et déroulement : 56 heures réparties sur 8 jours pendant 9 mois de novembre 2021 à juillet 2022
Lieux de formation : Faculté de Droit et Science Politique ou Paris

Module 1 : Le cadre international préventif et répressif de lutte contre la corruption

Module 2 : Le cadre national de lutte contre la corruption : le référentiel français anticorruption - Les enquêtes

Module 3 : L'élaboration de la cartographie des risques anticorruption par le compliance officer

Module 4 :
- Les sanctions internes et internationales des manquements aux obligations préventives anticorruption (2 journées)
- La convention judiciaire d'intérêt public et les sanctions de l'Agence française anticorruption
- Le droit américain et le droit anglais de l'anticorruption
- Le risque particulier des embargos et des sanctions internationales et les sanctions internationales

Module 5 : L'agence française anticorruption, ses référentiels

Module 6 : Le Parquet national financier et les conventions judiciaires d'intérêt public

Module 7 : Mise en situation professionnelle

Calendrier(s)

Durée et déroulement
56 heures réparties sur 8 jours pendant 9 mois de novembre N à juillet N+1

Compétences visées

- Apporter une expertise en matière d'identification, de prévention et d'évaluation des risques de non-conformité en matière d'anticorruption,
- Mettre en place les outils de prévention de ces risques (type cartographie des risques), de piloter les dispositifs de contrôle et d'assurer le reporting à la direction générale de l'établissement,
- Promouvoir la conformité et l'éthique anticorruption notamment par la formation et l'information des salariés de l'entreprise en soutien de la direction générale de l'entreprise et auprès des tierces parties prenantes.
- Être l'interlocuteur privilégié des autorités de régulation et de supervision de l'organisation.

Adresses et coordonnées

Faculté de Droit et Science Politique
3 rue de la Division Leclerc
78280 GUYANCOURT
Standard : 01 39 25 53 13

Pour toute information d'ordre pédagogique ou de scolarité, contacter en priorité les enseignants responsables ou les secrétariats dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Responsables de la formation :
Marie-Emma BOURSIER
Vice-présidente en charge de la Formation Université de Versailles-Paris-Saclay
Maître de conférences HDR
marie-emma.boursier@uvsq.fr

Contact formation initiale
Angélique DETAILLE-DHALLU
angelique.detaille@uvsq.fr
Tél : 01 39 25 53 93
Bureau : 218

Contact formation continue
Françoise JENSSONNIE
UVSQ - Faculté de Droit et Science Politique
3 rue de la Division Leclerc
78280 Guyancourt
01 39 25 53 29
Bureau : 352
francoise.jenssonnie@uvsq.fr